

CARMIGNAC INVESTISSEMENT LATITUDE

AFER GÉNÉRATION FLEXIBLE MONDE

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE			RISQUE PLUS ÉLEVÉ			
1	2	3*	4	5	6	7

FR001400U777

Reporting mensuel - 30/01/2026

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

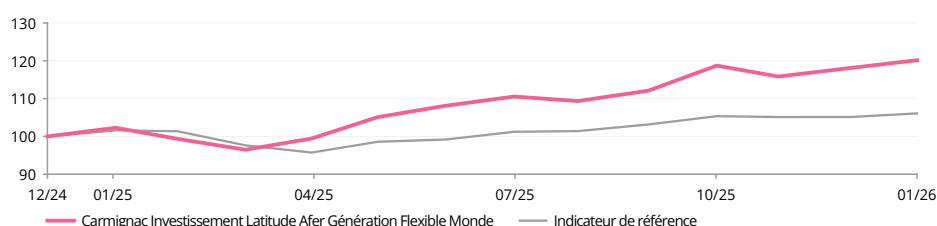
Carmignac Investissement Latitude est un fonds nourricier UCITS investi intégralement dans le fonds actions internationales Carmignac Investissement. Grâce à l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture, le gérant peut ajuster de manière dynamique l'exposition au risque actions, comprise entre 0 % et 100 %. Le Fonds associe une gestion actions internationales fondée sur de fortes convictions à une gestion active du risque de marché, dans l'objectif de surperformer son indicateur de référence sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans. Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans le fonds maître.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUELISÉES (au 30/01/2026 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)			Performances annualisées (%)	
	Depuis le 31/12/2025	1 Mois	1 an	Depuis le 31/12/2024	Depuis le 31/12/2024
Afer Génération Flexible Monde	1.71	1.71	17.45	20.15	18.49
Indicateur de référence	0.91	0.91	4.42	6.09	5.62
Moyenne de la catégorie	1.76	1.76	5.95	8.47	7.79
Classement (quartile)	2	2	1	1	1

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

Afer Génération Flexible Monde	2025
	18.13
Indicateur de référence	5.14

STATISTIQUES (%)

	1 an	Création
Volatilité du fonds	9.8	9.5
Volatilité du benchmark	7.8	7.5
Ratio de Sharpe	1.6	1.6
Bêta	0.8	1.0
Alpha	0.2	0.0

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds 7.1%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Derivés actions	-0.4%
Derivés devises	0.4%
Liquidités et Autres	1.9%
Total	1.9%

Performances brutes mensuelles



F. Leroux

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions du fonds maître	96.6%
Allocation dans le Fonds maître	93.8%

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 16:30 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 03/01/2005
Actifs sous gestion du Fonds : 283M€ / 337M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 31/12/2024
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 5.0M€
VL (part) : 120.15€
Catégorie Morningstar™ : EUR Flexible Allocation - Global

GÉRANT(S) DU FONDS

Frédéric Leroux depuis le 01/10/2005

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

50% MSCI AC World NR index + 50% ESTR capitalisé index.

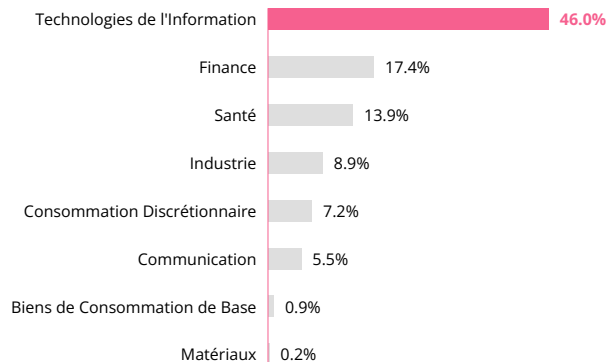
AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 50%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

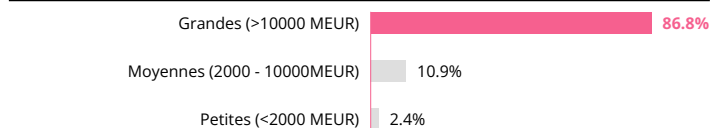
Actions	90.6%
Pays développés	64.9%
Amérique du Nord	51.4%
Asie Pacifique	0.6%
Europe	12.9%
Pays émergents	25.7%
Amérique Latine	1.7%
Asie	23.7%
Europe de l'Est	0.2%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	9.4%

RÉPARTITION SECTORIELLE



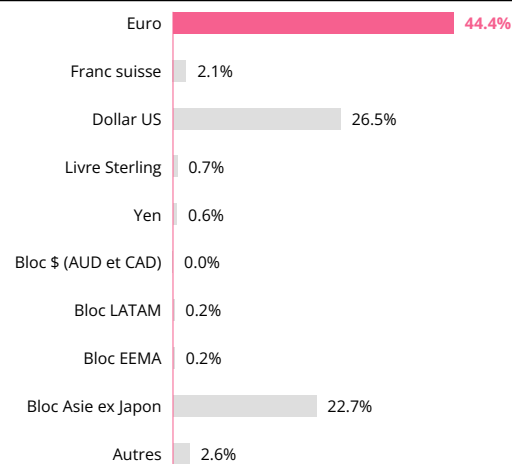
Poids rebasés

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



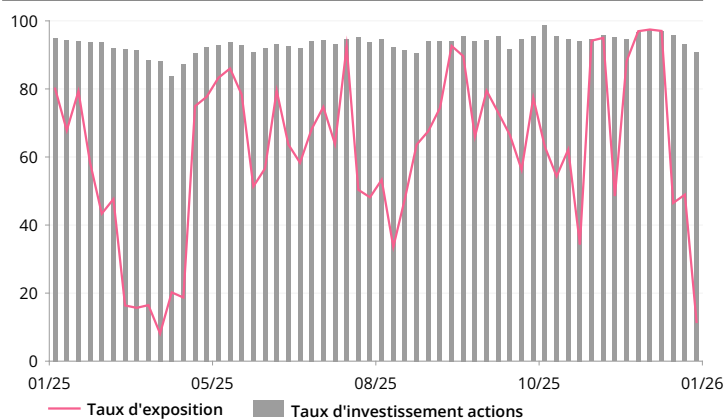
Poids rebasés

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur	%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	8.9%
NVIDIA CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	6.0%
SK HYNIX INC	Corée du Sud	Technologies de l'Information	5.4%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3.7%
ALPHABET INC	Etats-Unis	Communication	3.6%
S&P GLOBAL INC	Etats-Unis	Finance	3.4%
ATLASSIAN CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	2.9%
SALESFORCE INC	Etats-Unis	Technologies de l'Information	2.7%
BLOCK INC	Etats-Unis	Finance	2.5%
CENCORA INC	Etats-Unis	Santé	2.5%
Total			41.6%

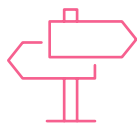
EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) ⁽¹⁾

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- En janvier, les marchés financiers ont évolué dans un environnement volatil, marqué par des tensions géopolitiques. Malgré cela, l'appétit pour le risque s'est renforcé : les actions mondiales ont progressé, avec une forte surperformance des marchés émergents.
- Le contexte économique est resté globalement favorable, avec des indicateurs d'activité meilleurs qu'attendu et une inflation en décélération, confortant un scénario dit de « Goldilocks ». Néanmoins, la résurgence de tensions géopolitiques, notamment autour du Groenland et de l'Iran, a ravivé la volatilité, en particulier sur les marchés des matières premières.
- Aux États-Unis, les marchés actions ont été soutenus par la dynamique de l'intelligence artificielle et par de solides publications de résultats, même si de la dispersion a été observé et cela même dans le secteur technologique. La Fed a maintenu ses taux inchangés, tandis que les marchés anticipent désormais des baisses plus tard en 2026, malgré des signes de modération de la consommation.
- En zone euro, les marchés ont progressé, portés par les secteurs de la technologie, de l'énergie et de la défense. La croissance a atteint 0,3 % au quatrième trimestre 2025, le taux de chômage est tombé à un plus bas historique et l'inflation est repassée sous le seuil de 2 %.
- Les marchés émergents et l'Asie hors Japon ont nettement surperformé, bénéficiant d'un dollar plus faible, de la dynamique des semi-conducteurs et de l'IA, ainsi qu'une hausse des matières premières, malgré des fragilités persistantes en Inde et en Chine.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans ce contexte, le fonds a enregistré une performance positive, surperformant son indicateur de référence sur la période.
- La stratégie a bénéficié de notre exposition au marché sud-coréen, en particulier à SK Hynix et Samsung Electronics, dont les cours ont fortement progressé, portés par les ambitieux plans d'investissement des grands acteurs américains dans les infrastructures liées à l'IA et des publications de résultats encourageants. Dans la même dynamique, Taiwan Semiconductor a également contribué positivement à la performance sur la période.
- À l'inverse, notre exposition au secteur des logiciels a été plus décevante, avec des valeurs telles que Salesforce et ServiceNow pénalisées par les incertitudes persistantes entourant l'impact de l'IA sur leurs modèles économiques.
- Enfin, nos positions européennes ont enregistré de solides performances sur la période, soutenues par la hausse des cours de Prysmian, Novo Nordisk et Siemens.
- Enfin, nos couvertures sur les marchés américains et d'Asie du Sud-Est ont légèrement pesé sur la performance au cours de la période.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Le régime de marché actuel est largement dominé par les effets de momentum : moteurs du rallye de l'an dernier, ils ont également provoqué les fortes corrections observées ces dernières semaines sur certains segments. Une part importante de cette dynamique est liée à la thématique de l'IA; à mesure que le narratif évolue, les retournements devraient demeurer rapides et parfois brutaux.
- Revalorisation de certaines valeurs injustement pénalisées : nous maintenons une exposition très sélective aux infrastructures financières, aux paiements et aux logiciels, sur des sociétés dont la correction ne nous semble pas justifiée au regard de leurs fondamentaux.
- Diversification au-delà de l'IA : nous avons renforcé notre exposition à des sources de performance non liées à l'IA, via d'autres segments sous-performants ces derniers mois, notamment certaines valeurs de biotechnologie rigoureusement sélectionnées.
- Une exposition à l'IA plus ciblée : nous concentrons nos investissements sur les segments de meilleure qualité de la chaîne de valeur de l'IA (tels que SK Hynix ou TSMC), tout en réduisant notre exposition aux valeurs les plus volatiles et déjà pleinement valorisées.
- Hausse de la volatilité et de la dispersion : nous renforçons nos convictions de long terme ayant subi d'importantes corrections de valorisation, tout en poursuivant la réduction de l'exposition aux titres ayant, jusqu'à présent, le mieux résisté à l'épisode de volatilité du début du mois de février.
- Dans ce contexte, nous restons très actifs dans la gestion de l'exposition actions et avons partiellement couvert l'exposition au dollar américain du fonds maître.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). L'élément contraignant de la stratégie d'investissement du fonds est d'investir au moins 85% de sont actif net dans la part A EUR Acc du Fonds Maître. Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement du Fonds Maître utilisés pour sélectionner les investissements, et permettre d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier, sont :

- Un minimum de 50% de l'actif net du fonds sont investis dans des actions de sociétés qui sont positivement alignées sur les objectifs de développement durable des Nations Unies;
- Les niveaux minimaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 5% et 15% de l'actif net du fonds;
- L'univers d'investissement actions et obligations d'entreprises est activement réduit d'au moins 20%;
- L'analyse ESG est appliquée à au moins 90% des titres (hors liquidités et produits dérivés);
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indice de référence."

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	79
Nombre d'émetteurs notés	79
Taux de couverture	100.0%

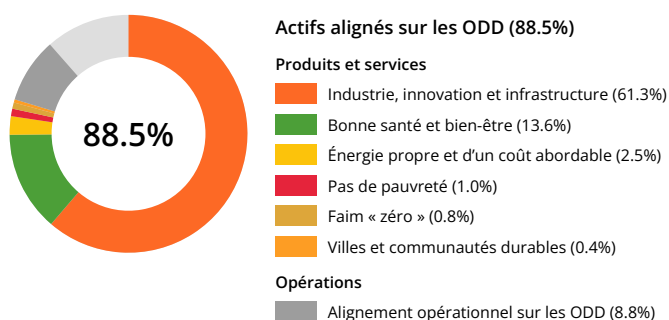
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Investissement Latitude Afer Génération Flexible Monde	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



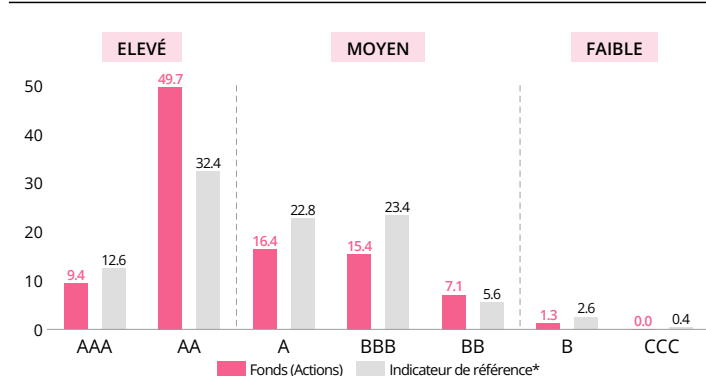
Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

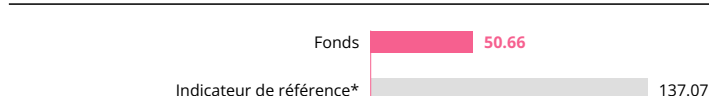
Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 99.2%

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 30/01/2026. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
SIEMENS AG	1.1%	AAA
SPROUTS FARMERS MARKET INC.	0.8%	AAA
DAIICHI SANKYO CO. LTD.	0.5%	AAA
KEYSIGHT TECHNOLOGIES INC.	0.3%	AAA
COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS MICHELIN SCA	0.2%	AAA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO. LTD.	8.2%	AA
SK HYNIX INC.	5.2%	AA
NVIDIA CORP.	3.6%	AA
SP GLOBAL INC.	3.3%	AAA
ATLISSIAN CORP.	2.9%	AA

Source: MSCI ESG

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : 50% MSCI AC World NR index + 50% €STR capitalisé index. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Catégorie de notation de crédit attribuée aux obligations ou emprunteurs jugés de bonne qualité par les agences de notation. Cela signifie que le risque de défaut de paiement est relativement faible. Les notations investment grade vont généralement de AAA à BBB- chez Standard & Poor's (ou l'équivalent chez Moody's et Fitch).

FCP : Fonds Commun de Placement.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprise.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale ⁽¹⁾
A EUR Acc	03/01/2005	CARINVL FP	FR0010147603	Capitalisation	—
F EUR Acc	15/09/2020	CACILFE FP	FR0013527827	Capitalisation	—
Afer Génération Flexible Monde	31/12/2024	CARILAG FP	FR001400U777	Capitalisation	—

(1) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires ⁽²⁾
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
A EUR Acc	Max. 4%	—	1.8%	0.58%	20%
F EUR Acc	—	—	1.15%	0.58%	20%
Afer Génération Flexible Monde	—	—	0.7%	0.58%	20%

(2) Prélevés sous certaines conditions.

Coûts d'entrée : Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie :** Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :** Estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction :** Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats :** Pourcentage maximum de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la Moyenne des 5 dernières années.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/01/2026. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.